

pour ce ; quant l'on fera les dictes piles et fondements des encoules fault laisser l'attente des dicts arcs. »

En marge on lit : « Maistre Pierre d'Orléans pense que cet article n'est point nécessaire, pourquoy Estienne dist : Mon opinion est toutefois on a laissé les attentes des pierres des dits arcs qui se pourront toujours faire, les dites piles estant élevées. M¹⁸ Antoine, le masson, pense que cela fort superflu. »

Martellange avait sans doute projeté ces arcs par précaution ; son église se trouvant en travers d'une déclivité ; il pensait qu'en outre qu'ils assainiraient l'édifice, ils auraient l'avantage d'empêcher un glissement possible.

Le document finit par ce passage : « _____ La mémoire instruira de tout, particulièrement pour la montée, à quoy ne faut rien changer des mesures, sauf d'hausser les doubleaux de la grande voulte pour faire que les diagonales des croisées se trouvent à leur demi-rond ; or, ne poulcent tant (afin de ne pousser pas tant). Ainsi les fenêtres se feront plus haultes, le toit des chapelles aussi en aura plus de pente, cela particulièrement avons résolu, M⁸ Pierre d'Orléans, architecte, et Estienne Martellange, pour estre ce qui a besoing de changement en ce qui a esté faict jusqu'à présent (25). »

Les plans conservés sont les suivants :

4° Une coupe longitudinale de l'église conforme à peu près à l'exécution. Cette coupe devait être probablement jointe au mémoire de 4605. Elle est au trait à l'encre de

(25) Les Archives de la Haute-Loire ont un double de ce mémoire, sans les annotations, lequel est de la main de Martellange, comme celui-ci.

Nous devons ici remercier notre honorable collègue de la Société littéraire, M. Isidore Heddc, qui a eu l'obligeance de recueillir pour nous les mémoires que nous publions, et de nous faire lui-même les honneurs de cette magnifique ville du Puy.